



MINISTRE DE L'EAU,
DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU
POTABLE

UGP-MEAH



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET OUVERT INTERNATIONAL
AMI N° 04-2025/MEAHPAAEP/AMI

Date de lancement : 28 novembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Amélioration de l'accès à l'Eau Potable

Crédit IDA N°71210

Réf. STEP : MG-MEAH-517236-CS-QCBS

Intitulé : « RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES DES RESSOURCES EN EAU DANS LES SITES DU PROJET MIONJO ET DU PAAEP, DANS LES RÉGIONS ANOSY, ANDROY ET ATSIMO ANDREFANA, MADAGASCAR »

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar, par le biais du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et l'Hygiène, a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), dans le cadre de mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable (PAAEP Madagascar), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Etudes pour réalisation d'études des ressources en eau dans les sites du projet PAAEP et MIONJO, dans les régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana, (Madagascar)** ».
2. Le Grand Sud a été frappé par des épisodes de « Kéré » particulièrement intenses pendant les saisons sèches entre 2016 et 2018 ainsi qu'en 2020 et 2021. Ces sécheresses provoquent l'assèchement des rares points d'eau exploitables et contraignent les habitants à marcher jusqu'à 10 ou 20 km pour s'approvisionner en eau. C'est dans ce contexte que le Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable (PAAEP) et le projet MIONJO prévoient de conduire des études sur la mobilisation des ressources en eau dans les sites du projet PAAEP et MIONJO, dans les régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana. Ces études seront composées de quatre (4) activités distinctes mentionnées ci-dessous.
3. Les services attendus comprennent les quatre principales activités suivantes :
 - **Tâche 1 : Evaluation des ressources en eau existantes par rapport aux besoins de chaque localité ;**
 - Tâche 1.1. Etude et analyse bibliographique ;
 - Tâche 1.2. Diagnostic sur terrain des ressources en eau et systèmes existants dans chaque localité.
 - **Tâche 2 – Analyse de suffisance et choix des ressources à approfondir ;**
 - Tâche 2.1. Évaluation de la suffisance des ressources existantes dans chaque centre ;
 - Tâche 2.2. Priorisation des ressources à mobiliser dans chaque centre et analyse comparative.
 - **Tâche 3 – Études détaillées des ressources à mobiliser ;**
 - Tâche 3.1 – Etudes des eaux de surface (fleuves, rivières et lacs) ;
 - Tâche 3.2 – Etudes des eaux souterraines.
 - **Tâche 4 – Synthèse des ressources en eau à mobiliser dans chaque localité.**

La prestation ne devra pas excéder une durée de douze (12) mois.

Les Termes de Références (TDRs) pour la mission sont disponibles sur le site internet du projet ci-dessous.

4. Le PAAEP invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir leurs prestations pour la mission décrite ci-dessus. Les bureaux d'études ou groupements intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des études. Les bureaux d'études devront fournir des PVs de réception (provisoire ou définitive) ou certificats de bonne fin pour les prestations similaires. Le bureau d'étude devra être multidisciplinaire, et démontrera qu'il dispose des compétences requises.

Profil requis :

- Références démontrées en réalisation de campagnes de mesure de débits, collecte et exploitation de données hydrométéorologiques, ainsi que d'analyses incluant la modélisation en appui aux études hydrologiques pour la mobilisation des ressources en eau de surface en vue d'alimenter des systèmes d'adduction en eau potable ;
 - Références confirmées en prospection d'eau souterraine, incluant : prospection géophysique, conception des coupes et spécifications techniques de forages, supervision technique des travaux de construction des forages, essais de pompage et interprétation des résultats ;
 - Expérience en conception et dimensionnement d'ouvrages de captage d'eau de surface, y compris les petits barrages et seuils ;
 - Expérience dans la conception et la supervision de captages par drain de sous d'écoulement ;
 - Références d'études AEP pour des localités rurales ou semi-urbaines couvrant plusieurs localités (au moins 10) et une population cumulée > 300 000 habitants.
5. Les bureaux d'études devront présenter dans leurs dossiers de présélection, les PV de réception (provisoire ou définitif) ou les certificats de bonne fin des prestations similaires pour justification.
 6. Le bureau d'étude ou le groupement sera sélectionné suivant la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité technique et sur le Coût (SFQC)** en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation de Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI), de la Banque mondiale en date du juillet 2016, mise à jour en novembre 2020 (4^{ème} édition).
 7. Le bureau d'étude ou le groupement intéressé peut obtenir de plus amples informations, pendant les heures de bureau, auprès des adresses et contacts mentionnés ci-dessous.
 8. Les manifestations d'intérêt doivent être remises (en personne, ou par courrier) ou (par e-mail) avec la référence de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et la mention « **Recrutement d'un bureau d'études pour réalisation d'études des ressources en eau dans les sites du projet MIONJO et du PAAEP, dans les Régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana** » au plus tard le **23 janvier 2026 à dix heures (10h00mn) (Heures locales)**, à l'adresse ci-dessous.

L'adresse à laquelle il fait référence est :

Bâtiment A1– Rez-de-chaussée. Explorer Business Park (Ex-village des jeux) Ankorondrano, Antananarivo 101, Madagascar.

Adresse courriel : procurement.meah@paaep.mg

Site web : www.paaep.mg



Le Coordonnateur du Projet, P.I

RAKOTONJANAHARY Ranto